

Réf: Dossier N° : 24708

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DKF-GEO SARL » en abrégé «DKF-G SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, 02 BP 974 ABIDJAN 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 20 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DKF-GEO SARL » en abrégé «DKF-G SARL ».

Objet: La Société a pour objet, en tous pays et notamment en Côte d'Ivoire l'exercice de la profession de Géomètre Expert (Expertise Géomètre) conformément aux textes respectifs en réglementant le titre et la profession :

Les plans de propriétés rurales et urbaines, Les plans parcellaires ruraux et urbains, Les plans de division et de situation, Les délimitations et bornages de propriétés, Les plans d'exploitation agricoles, Les plans de carrières, Les mesurages de précision, d'équipement sportifs en en vue d'homologation de performances, Les levers d'architecture, Les nivellements, profils, cubatures de terrains et de matériaux, Les triangulations et polygones de base, Les plans d'alignements de routes, Les plans continus de voies ferrées, Les plans de gares, Les plans topographiques cotés pour études diverses, Les études, projets, implantations et direction de travaux concernant les lotissements, routes, voies ferrées, les lignes électriques, pipe-lines, les améliorations foncières telles que les remembrements, drainages, irrigations, lutte contre l'érosion, adduction d'eau, chemins ruraux, Les travaux cadastraux, Les désignations parcellaires et état des lieux, Les expertises foncières, agricoles et forestières, estimations, partages et échanges, La gestion et l'administration des biens privés fonciers. Les mesurages de récoltes et pesées géométriques. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de

**Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500
intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique**

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, 02 BP 974 ABIDJAN 02

GERANT: Monsieur DJESSA KOPE FERDINAND.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13270 du 20/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10611 du 20/05/2016

